

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7363121101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7363121101>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 avril 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



*Rue de Québec
49300 CHOLET*

SOLUTION AMENAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : 10 rue de Langeais, 49300 CHOLET

951 661 883 RCS ANGERS

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 10/04/2024, la société SOFISA, Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros, dont le siège social est ZA du Cormier - 1 Boulevard Jean Rouyer 49300 CHOLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 378 233 837 RCS ANGERS a, en sa qualité d'associée unique de la société SOLUTION AMENAGEMENT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SOLUTION AMENAGEMENT peuvent faire opposition à la dissolution

dans un délai de trente jours à compter de la publication
du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées
devant le Tribunal de commerce d'ANGERS.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

